



A L'ATTENTION DES PARENTS DES ÉLÈVES DEMI-PENSIONNAIRES

Les factures de demi-pension du 2^{ème} trimestre (janvier - mars 2012) ont été distribuées aux élèves.

Merci de bien vouloir les réclamer à vos enfants.

La date limite de règlement est fixée au **15 février 2012**.

Si vous rencontrez des difficultés pour régler cette facture, n'hésitez pas à prendre contact immédiatement avec le service intendance du collège au 05.53.98.47.15. Merci.